

10. La réforme des rythmes scolaires Temps d'Aménagement Péri-scolaire

Après de nombreuses réunions en 2013 et en 2014 :

SEPTEMBRE 2014

Mise en place de la semaine d'école de 4 jours $\frac{1}{2}$ (5 matinées) et des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) dans notre commune. Ces derniers sont le prolongement du service public de l'éducation nationale. Ils visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, environnementales, et aux loisirs éducatifs.

Une réunion publique et une exposition ont été organisées début février pour le bilan du 1^{er} semestre.

Un livret est en cours d'élaboration pour présenter le contenu des activités proposées dans le cadre de ces TAP dans les 4 écoles de Choisy-au-Bac.